

Image not found or type unknown



## Changement de niveau etam b à c

Par **danocomic**, le **10/07/2012 à 14:43**

Bonjour,rnrnJe travail actuellement en tant que mètreur dans une entreprise de maçonnerie.rnrnJ'ai un bac pro et faire parti de la convention des employés, techniciens et agents de maîtrise.rnrnQuand il y a eu la nouvelle classification, ils m'ont niveau B (je devais être niveau C normalement je crois) mais bref, il m'on changé dernièrement de niveau B à C mais aucune augmentation de salaire.rnrnOnt-ils le droit de ne pas m'augmenter ou dois-je avoir le différence de salaire entre les 2 niveaux?rnrnMerci beaucoup d'avance à ceux qui vous pouvoir m'aider.rnrnDur de trouver des aides ou conseils de nos jours.rnrnMerci encore :)